

13 octobre 2020

CDL-UD(2020)011

Or. Fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DU MAROC**

**11^e Séminaire régional UniDem Med
pour les hauts cadres de l'administration**

**“ VERS UNE ADMINISTRATION
ORIENTÉE VERS LES USAGERS ”**

Vidéoconférence, Maroc

13 – 15 octobre 2020

**Expérience marocaine en droit à l'accès à l'information
par**

M. Hatim MOURADI

**(Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration,
Maroc)**

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

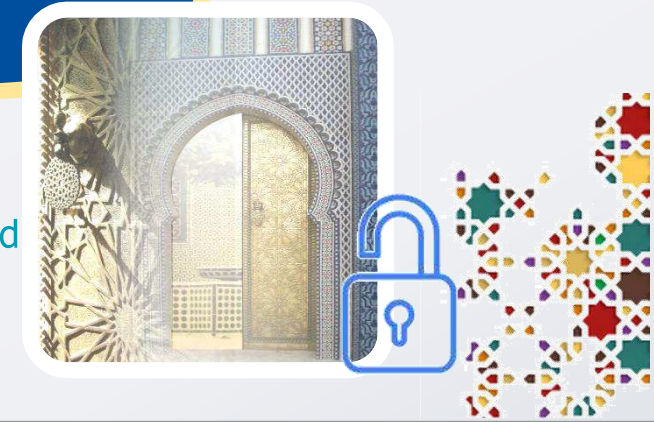
Royaume du Maroc

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration

Département de la Réforme de l'Administration

Vers une Administration orientée vers les Usagers: Expérience marocaine en Droit d'Accès à l'Information

Séminaire régional pour les hauts
cadres de l'Administration UniDem Med



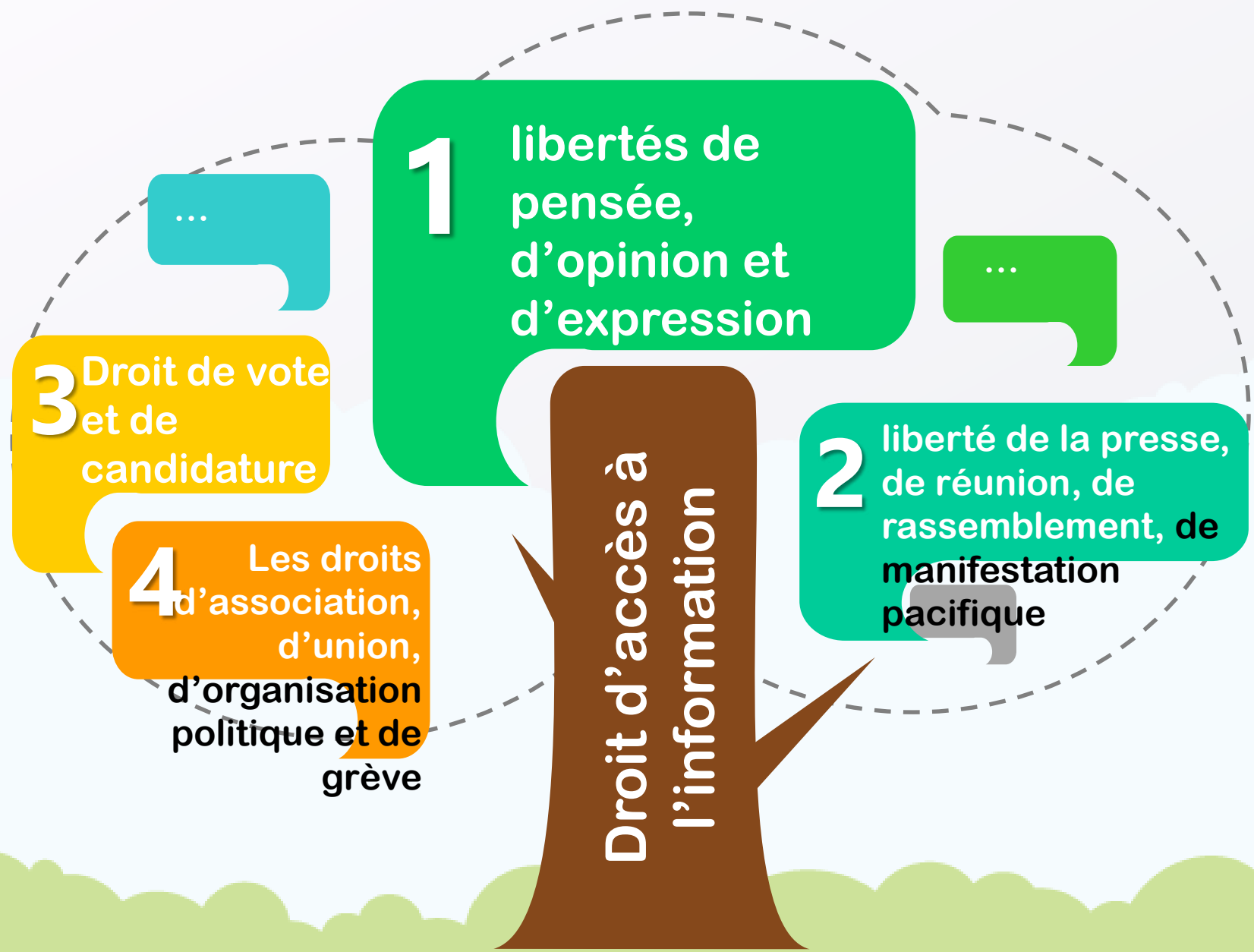
Présenté par: Hatim MOURADI

Chef de la division de l'innovation et des
programmes de modernisation

Rabat, Mardi 13 Octobre 2020





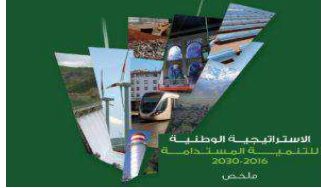


- **Importance du DAI et implications**
- **Mise en œuvre du DAI**
- **Publication réactive de l'information**
- **Diffusion proactive de l'information**
- **Facteurs clés de succès du DAI**





Importance du DAI et implications



	<p>Plan de réforme de l'Administration</p>	<p>2018-2021</p>
	<p>Partenariat pour le gouvernement ouvert</p>	<p>2018-2020</p>
	<p>Stratégie nationale pour le développement durable</p>	<p>2017-2030</p>
	<p>Stratégie nationale pour la lutte contre la corruption</p>	<p>2015-2025</p>
	<p>Plan d'action national en matière de Démocratie et des droits de l'Homme</p>	<p>2018-2021</p>



Cadre international



1 Déclaration universelle des DH

Article 19

1948

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, **de recevoir et de répandre... les informations et les idées par quelque moyen d'expression**

2 Pacte international des droits civiques et politiques

Article 19

1966

Toute personne a droit à la liberté d'expression; ce droit comprend la liberté de rechercher, **de recevoir et de répandre des informations ...**

3 Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique

4^{ème} partie

2002

Toute personne a **le droit d'accéder à l'information détenue par les organes publics;**

4 Convention des nations unies pour la lutte contre la corruption

Articles 10 et 13

2003

Cette convention oblige les administrations publiques à **faciliter aux citoyens l'accès aux informations, en veillant à instaurer toutes les mesures qui leur permettent l'exercice de ce droit,...**



Intérêts du Droit d'accès à l'information



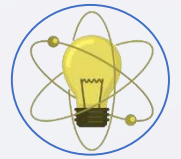
Facilite accès aux services publics

Soutenir la participation citoyenne



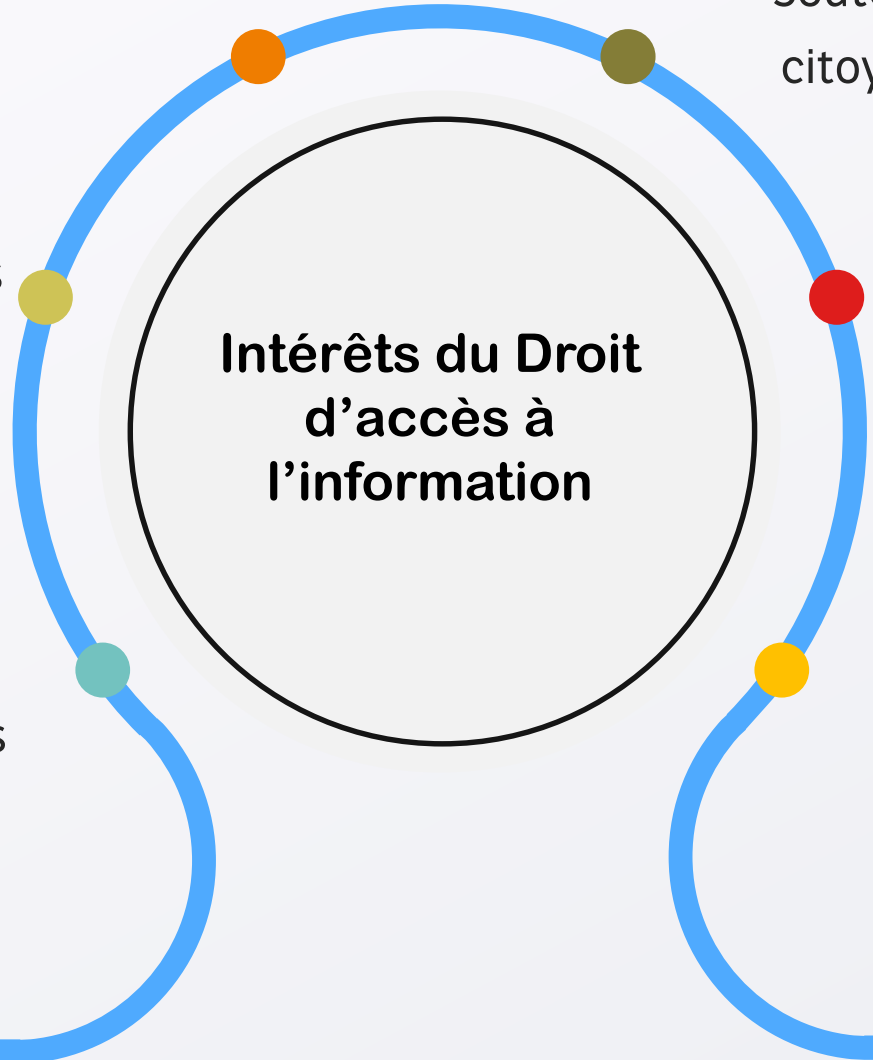
Drainer les investissements et stimuler l'économie

Renforcer la recherche scientifique et Elargir le champ des connaissances



Contrôle des politiques publiques par les citoyens

Diminuer le nombre de rumeurs et de désinformation



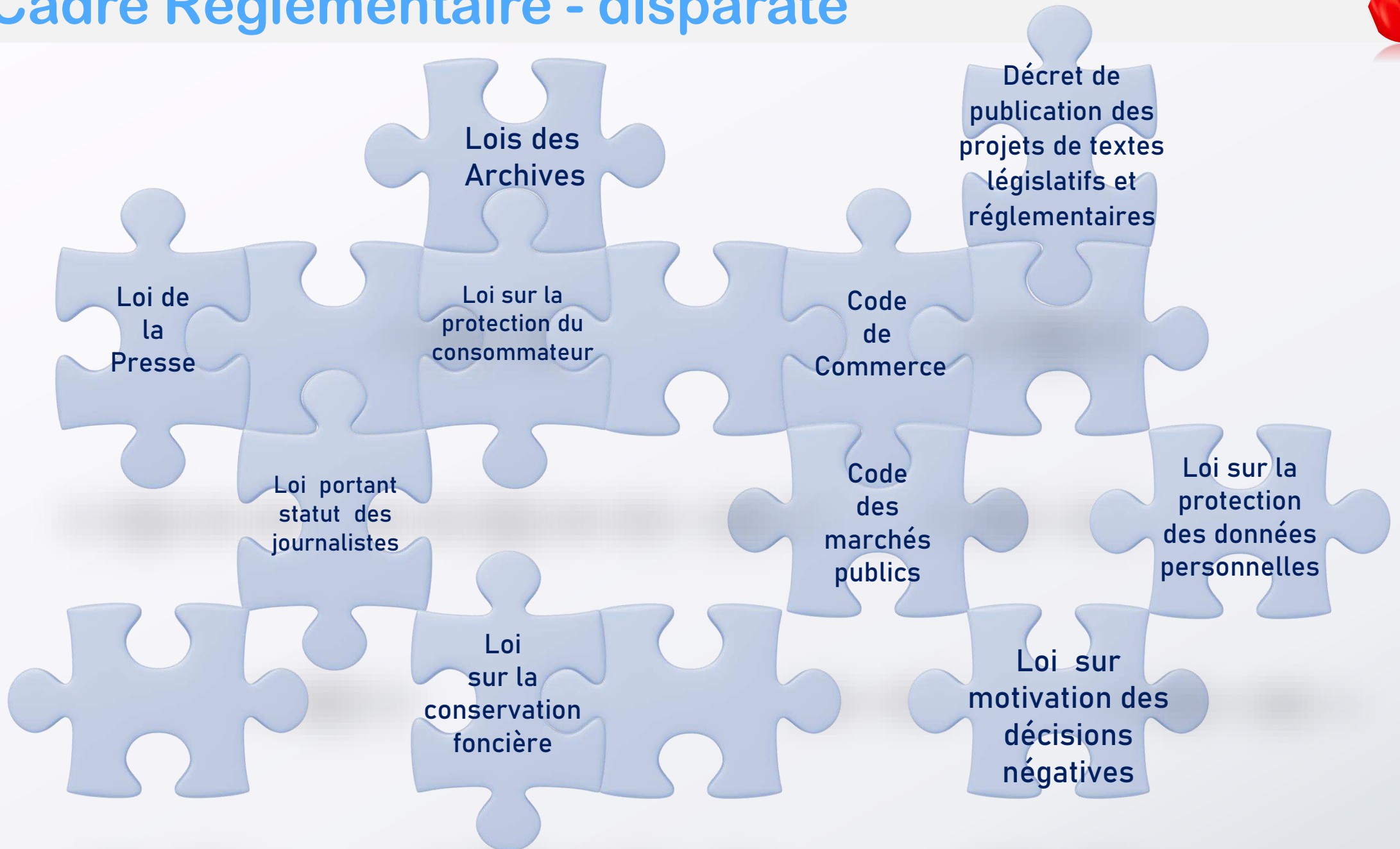
Intérêts du Droit d'accès à l'information



- Importance du DAI et implications
- **Mise en œuvre du DAI**
- Publication réactive de l'information
- Diffusion proactive de l'information
- Facteurs clés de succès du DAI

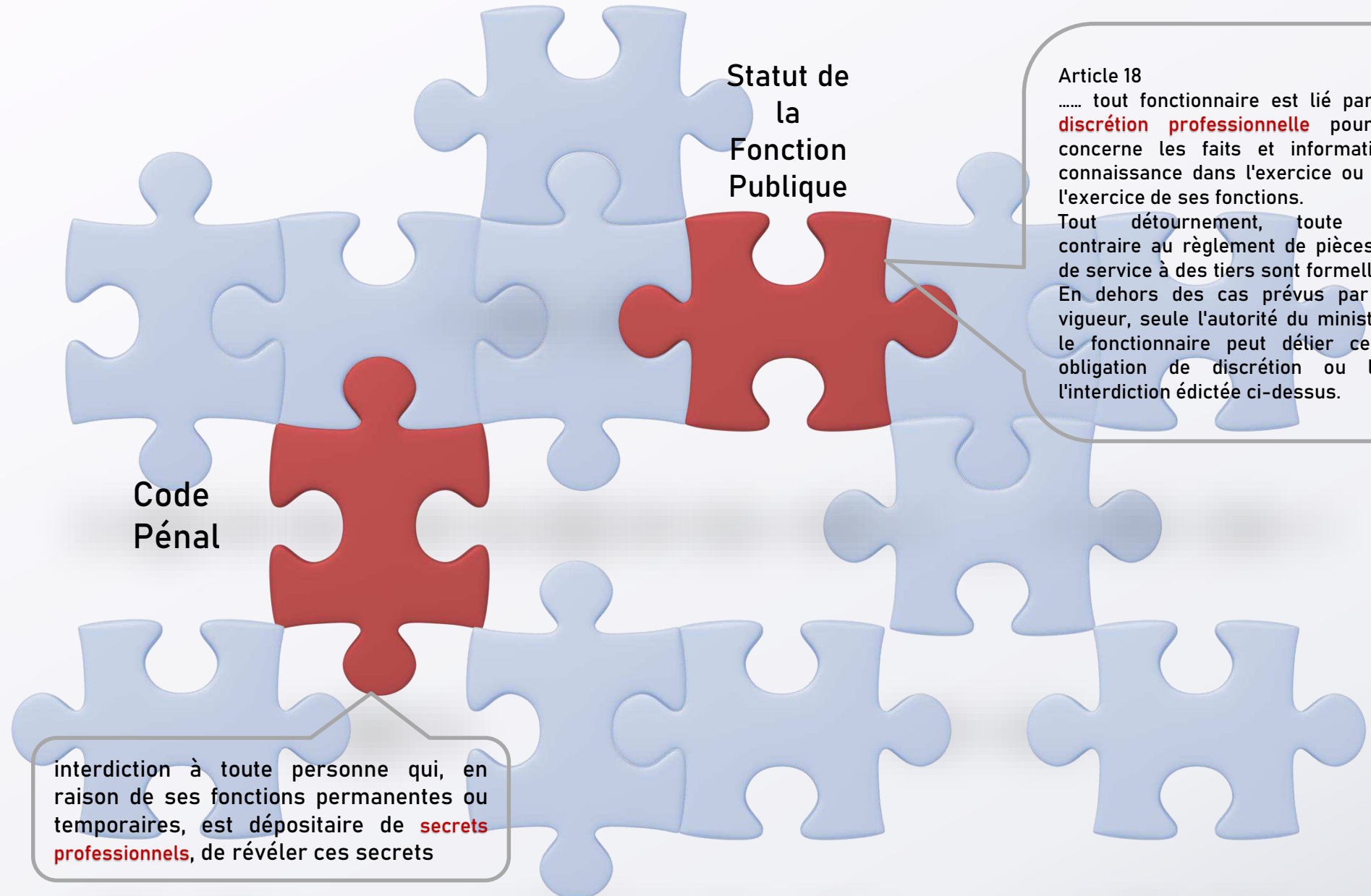


Cadre Réglementaire - disparate





Contraintes d'application



Statut de la Fonction Publique

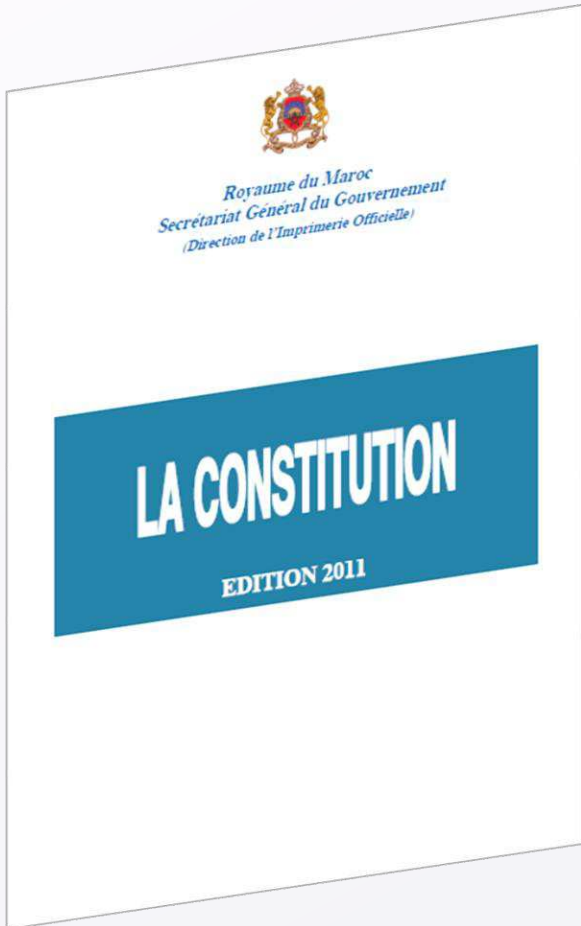
Code Pénal

Article 18

..... tout fonctionnaire est lié par **l'obligation de discrétion professionnelle** pour tout ce qui concerne les faits et informations dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Tout détournement, toute communication contraire au règlement de pièces ou documents de service à des tiers sont formellement interdits. En dehors des cas prévus par les règles en vigueur, seule l'autorité du ministre dont dépend le fonctionnaire peut délier celui-ci de cette obligation de discrétion ou le relever de l'interdiction édictée ci-dessus.

interdiction à toute personne qui, en raison de ses fonctions permanentes ou temporaires, est dépositaire de **secrets professionnels**, de révéler ces secrets



Titre II de la constitution: Libertés et droits fondamentaux

Article 27: le droit d'accès à l'information

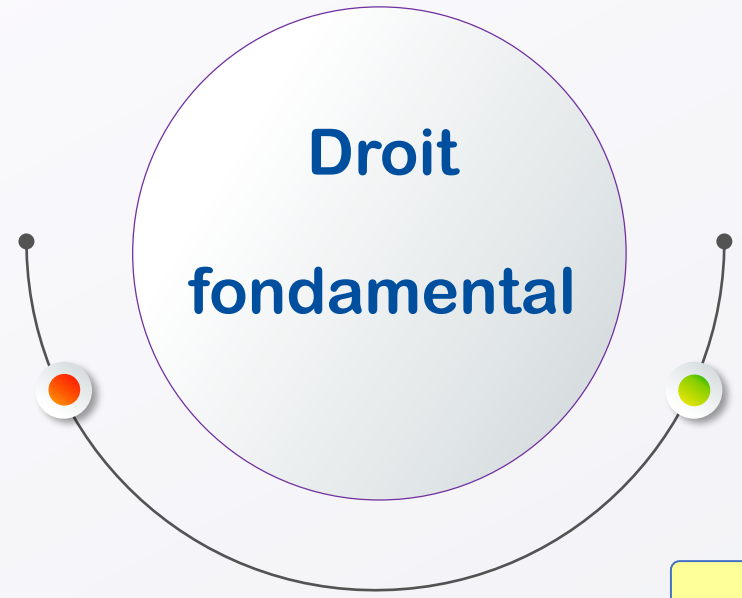
Article 27

Les citoyennes et les citoyens ont le droit d'accéder à l'information détenue par l'administration publique, les institutions élues et les organismes investis de mission de service public.

Le droit à l'information ne peut être limité que par la loi, dans le but d'assurer la protection de tout ce qui concerne la défense nationale, la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, et la vie privée des personnes, de prévenir l'atteinte aux libertés et droits fondamentaux énoncés dans la présente Constitution, et de protéger les sources des informations et les domaines déterminés avec précision par la loi.

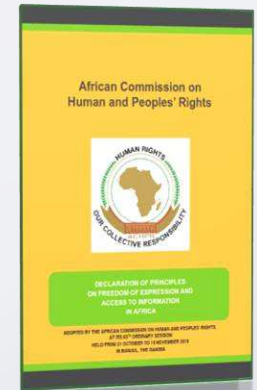
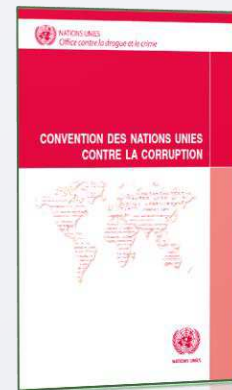
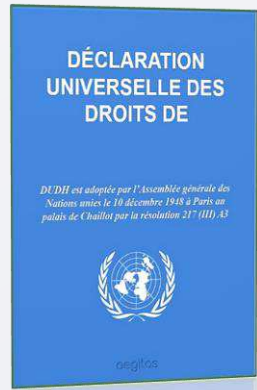
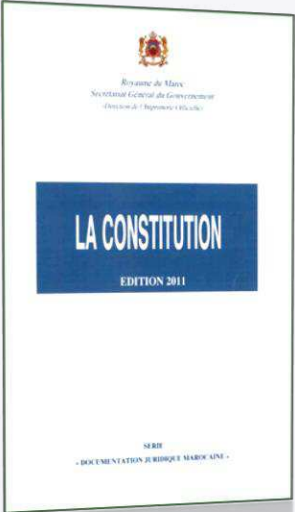


Origines du Droit d'accès à l'information



Droit constitutionnel

Protégé par le droit international





Cadre juridique et réglementaire



Promulgation de la loi 31-13 le 22 février 2018 et publication le 12 mars 2020

Diffusion circulaire n° 2 du 25 décembre 2020

Diffusion circulaire n° 5/2020 du 22 juin 2020

BULLETIN OFFICIEL N° 6670 - 18 chaadoun 1439 (3-3-2018)

TEXTES GÉNÉRAUX

Décret n° 1-08-03 du 5 janvier II 1439 (22 février 2018) portant promulgation de la loi n° 31-13 relative au droit d'accès à l'information.

LOUANGE À DIEU SEUL !
(Grand Scénar de Sa Majesté Mohammed VI)
(Que l'en-aidur par ses prières - prise Dieu en élève et en fortifie la ténar !)
(Que Notre Majesté Chrétienne, Via la Constitution, autorisant ses articles 41 et 50, A l'écrit ci-dessous !)

Est promulgué et sera publié au Bulletin officiel, à la date du présent décret, la loi n° 31-13 relative au droit d'accès à l'information, telle qu'adoptée par la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers,
Née à Rabat, le 3 journaux II 1439 (22 février 2018).

Pour certifier :
Le Chef de gouvernement,
ROUAD EL-OUALID OUBOUH.

Lai n° 31-13 relative au droit d'accès à l'information

Chapitre premier
Dispositions générales
Article premier
Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment son article 27, la présente loi fixe le champ d'application du droit d'accès à l'information détenue par les administrations publiques, les institutions ainsi que les organismes privés de missions de service public, ainsi que les conditions et les modalités d'exercice de ce droit.

Article 2
Au sens de la présente loi, en outre par :
a) l'information : les données et statistiques écrites ou sous forme de chiffres, de lettres, de dessins, d'images d'enregistrement audiovisuel, ou toute autre forme codifiée dans des documents, plans, rapports, études, décisions, périodiques, circulaires, notes, bases de données et autres documents à caractère général, produits ou reçus par les institutions ou les organismes concernés dans le cadre des missions de service public, quel que soit le support, papier, électronique ou autre.

المملكة المغربية
Régis الحكوميت
وزارة إصلاح الإدارة والوظيفة العمومية

الرباط، في 25 ديسمبر 2018
مشور رقم 2

السيد وزير الدولت
والسيدات والسادة الوزراء وصكاتب الدولت
والمندوبين السامين والمندوب العام

الموضوع : تعيين الشخص أو الأشخاص المكلفين بالحصول على مستوى المؤسسات والهيئات المعنية بتنفيذ القانون رقم 31-13 المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات.

سلامة تام بوجود مولانا الامام

وبعد، كما تعلمون، فقد صدر بالجريدة الرسمية عدد 6655 بتاريخ 12 مارس 2018 القانون رقم 31-13 المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات. تطبيقاً لأحكام الفصل 27 من الدستور الذي ينص على حق المواطنين والمواطنات في الحصول على المعلومات الموجودة في حوزة الإدارات العمومية، والمؤسسات المنتخبة، والهيئات المكلفة بمهام المرفق العام ويندب هذا القانون إلى تعزيز أسس ومبادئ الحكامة الجيدة، وتدعيم الشفافية، وتحسين علاقة الإدارة بالمعاملين معها.

وطبقاً للمادتين 12 و13 من القانون المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات، يتعين على المؤسسات والهيئات المعنية بتطبيق هذا القانون:

- تعيين شخص أو أشخاص مكلفين، تعهد إليهم بمهمة تلقي طلبات الحصول على المعلومات ودراستها وتقديم المعلومات المطلوبة، وكذا المساعدة اللازمة، عند الاقتضاء، لطلب المعلومات في إعداد طلبه.

الجمهورية المغربية
وزارة الاقتصاد والتمويل والتجارة الخارجية
ووزارة الداخلية والجماعات الترابية والبيئة والتهيئة الترابية
إدارة المندوب العام

الرباط، في 17 يونيو 2020
مشور رقم 5/2020

السيد وزير الدولت
والسيدات والسادة الوزراء والمندوبين
والمندوبين السامين والمندوب العام

الموضوع: تفعيل الحق في الحصول على المعلومات
المعرفته دليل حول القانون رقم 31-13 المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات.

سلامة تام بوجود مولانا الامام

وبعد، فعلافة بالموضوع المشار إليه أعلاه، يشرفني التذكير بدخول جميع مقتضيات القانون رقم 31-13 المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات حيز التنفيذ بتاريخ 12 مارس 2020، والصادر بتنفيذ الطير الشريف رقم 1.18.15 بتاريخ 22 فبراير 2018، وذلك تعميلاً لمقتضيات الفصل 27 من الدستور الذي ينص على أنه للمواطنين والمواطنات الحق في الحصول على المعلومات الموجودة في حوزة الإدارة العمومية والمؤسسات المنتخبة، والهيئات المكلفة بمهام المرفق العام.

ويحدد هذا القانون مجموعة من المقتضيات تتعلق بتعريف المعلومات، والمؤسسات والهيئات المعنية بتنفيذ، والاستثناءات الواردة على الحق في الحصول على المعلومات، بالإضافة إلى تدابير النشر الاستباقي، وإجراءات الحصول على المعلومات، وكذا ضمانات الحق في الحصول عليها.

ولا يخفى عليكم الأهمية البالغة التي يكتسبها هذا القانون في دعم الشفافية وربط المسؤولية بالمحاسبة بالمرفق العام، وتعزيز الديمقراطية التشاركية التي أقرها دستور المملكة، فضلاً عن تقوية روابط الثقة بين الإدارة والمواطنين وتحسين جودة الخدمات العمومية المقدمة، ومن أجل تفعيل هذا القانون، ولا سيما المادتين 12 و13 منه، تم إصدار المشور رقم 2 بتاريخ 25 يونيو 2018 حول تعيين شخص أو الأشخاص المكلفين بالحصول على المعلومات على مستوى المؤسسات والهيئات المعنية بهذا القانون، والذي حدد الشروط الواجب توافرها في



Principes et règles



Délimitation des institutions et bénéficiaires concernés par cette loi



Délimitation des exceptions au droit d'accès à l'information



Obligation de publication proactive des informations



Utilisation ou réutilisation des informations



Mesures simples d'accès à l'information



Gratuité de l'accès à l'information



Garanties pour une bonne mise en œuvre de la loi



Mesures prises



Nomination du président de la CDAI - CNDP

17 novembre 2018



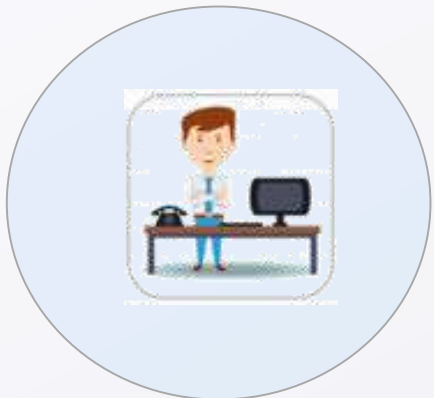
Formation de la Commission du DAI

12 mars 2019



Adoption du formulaire de la demande DAI

Aout 2019



Désignation de 1148 chargés d'information (Adm/Etabl publics)

Mars 2020



Lancement du portail d'accès à l'information

12 mars 2020



Diffusion de guides dur le DAI

2020 - 2019



Mesures prises



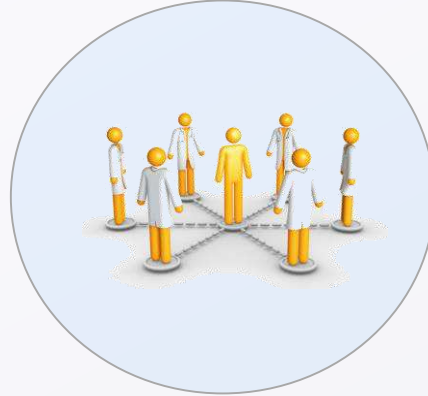
Modèle de publication proactive

12 mars 2020



Animation de programmes téléradios sur le DAI

2020 - 2019



Création du réseau sur le DAI

22 juin 2020



Organisation de rencontres sur le DAI

2018-2019-2020



Enquête d'évaluation de la mise en œuvre de la loi 31-13

Octobre 2020



Organisation de sessions de formation

2019-2020



- Importance du DAI et implications
- Mise en œuvre du DAI
- **Publication réactive de l'information**
- Diffusion proactive de l'information
- Facteurs clés de succès du DAI

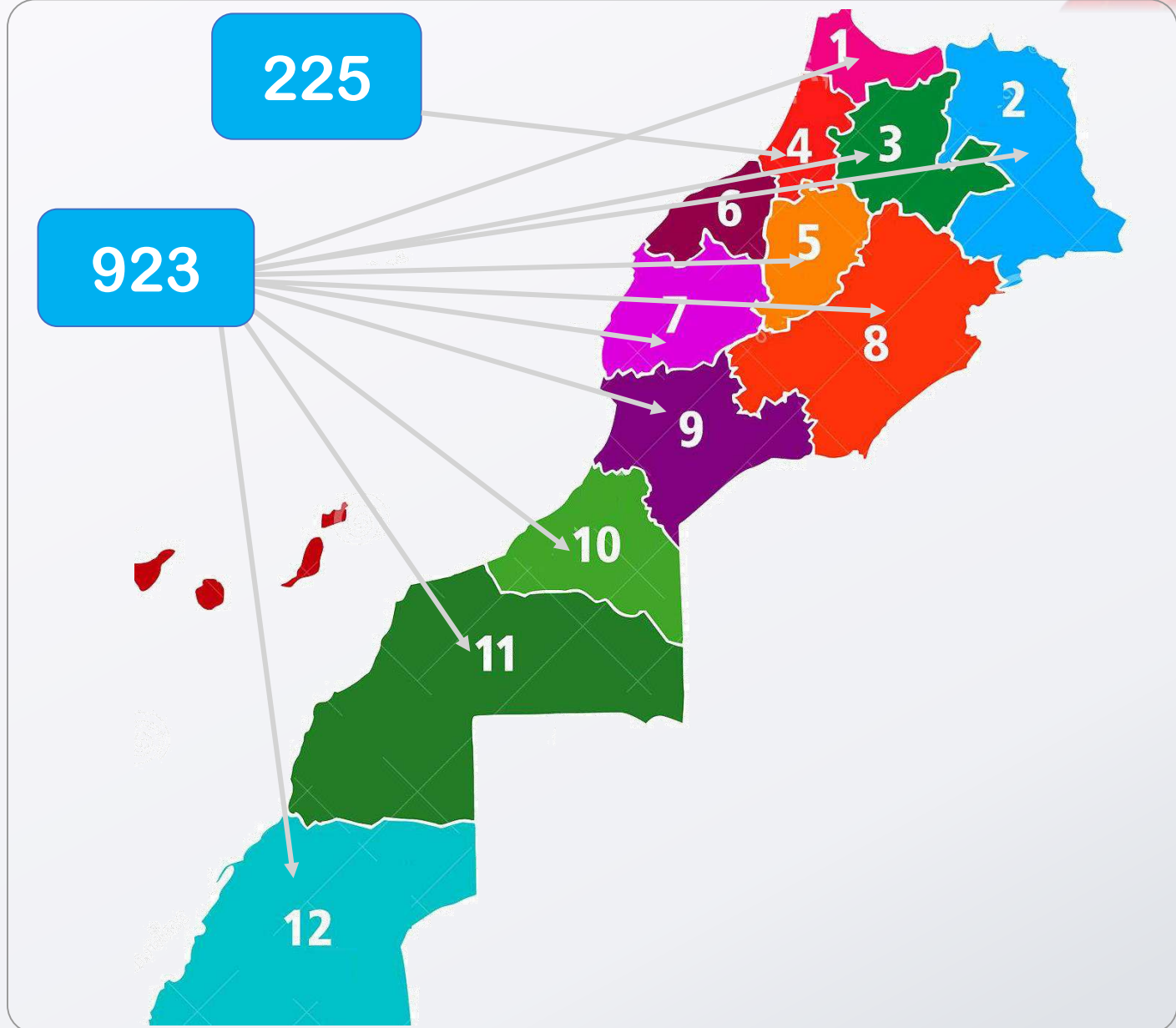


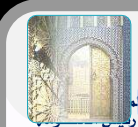
Désignation de 1148 Chargés d'information



Désignation de **1148** chargés

Etab Pub 343	Adm 805
Dec 244	Dec 679
Cent 99	Cent 126





← → ↻ 🏠 www.chafafiya.ma ... 🛡️ ☆ 📄 🗂️ 👤 ☰

الرئيسية تقديم طلب تتبع طلب مراجع دخول

Chafafiya.ma بوابة الحصول على المعلومات

متوسط مدة الإجابة 26 يوما

عدد الطلبات في طور المعالجة 1320

عدد الطلبات المعالجة 394

عدد الطلبات المقدمة 1714

عدد المؤسسات أو الهيئات المعنية 99

Portail de Transparence على المعلومات

بوابة الحصول على المعلومات

تتيح هذه البوابة للمواطنين والمواطنات وكذا الأشخاص الأجانب المقيمين بالمغرب بصفة قانونية تقديم وتتبع طلبات الحصول على المعلومات وفقا للقانون 31-13 المتعلق بالحق في الحصول على المعلومات

تتبع طلب تقديم طلب

décla ^ v Tout surligner Respecter la casse Respecter les accents et diacritiques Mots entiers Occurrence 1 sur 20 X



1. Espace Réservé au demandeur d'information:

- Dépôt des demandes
- Suivi des demandes
- Dépôt des réclamations

دخول العربية FRANÇAIS

Portail d'Accès à l'Information

الرئيسية تقديم طلب تتبع طلب مراجع

إيداع طلب الحصول على المعلومات

I - المؤسسة أو الهيئة المعنية

Type d'Institution ou Organisme concerné * المؤسسة أو الهيئة الموجه إليها طلب الحصول على المعلومات *

Administration publique الإدارات العمومية (الوزارات وكتابات)
 Etablissements ou Entreprises publiques المؤسسات والمقاولات العمومية

II - نوع الطلب

Demande normale Demande urgente طلب عادي طلب استعجالي

III - بيانات شخصية

الإسم العائلي * الإسم الشخصي *
 Nom de famille: Prénom:



- 1. Espace réservé aux chargés d'information
- 2. Espace réservé au chargés de traitement des réclamations

Administration: Chargé d'information

Portail d'Accès à l'Information





Système de gestion électronique des demandes d'accès à l'information



Page Principale Demandes Recherche Rapport

Page Principale

Demandes reçues nom lus
15

Suivi des Demandes

Pour traitement

1

Pour Suivi

0



Demandes reçues	1714
Demandes traitées	394 (22 %)
Demandes encours de traitement	1320



- Importance du DAI et implications
- Mise en œuvre du DAI
- Publication réactive de l'information
- **Diffusion proactive de l'information**
- Facteurs clés de succès du DAI



Publication Proactive



La loi 31-13 prévoit la publication proactive de toutes les informations, notamment celles relatives :



- aux **conventions** dont la procédure de ratification ou d'adhésion est en cours ;
- aux **textes législatifs et réglementaires** ;
- aux **projets de lois** ;
- aux **projets de lois de finances** et documents y annexés ;
- aux **propositions de lois** présentées par les membres du Parlement ;
- aux **budgets des collectivités territoriales** et des états comptables et financiers relatifs à leur gestion et leur situation financière ;
- aux missions et structures administratives de l'institution ou de l'organisme concerné ainsi qu'aux informations nécessaires pour les contacter ;
- aux **régimes, procédures, circulaires** et guides utilisés par les fonctionnaires ou les employés de l'institution ou de l'organisme aux fins de l'accomplissement de leurs fonctions ;
- à la **liste des services fournis** par l'institution ou l'organisme aux usagers y compris les listes des documents, des données et des informations demandées en vue de l'obtention d'un service, d'un document ou d'une carte administrative officielle ainsi que les services électroniques qui y sont liés ;
- aux **droits et obligations de l'usager** vis-à-vis de l'institution ou de l'organisme concerné et aux voies de recours possibles ;
- aux **conditions d'octroi des autorisations**, des licences et des permis d'exploitation ;
- aux **résultats détaillés des différentes élections** ;
- aux **programmes prévisionnels des marchés publics**, à leurs résultats lorsqu'ils sont exécutés, à leurs titulaires et à leurs montants ;
- aux **programmes de concours de recrutement**, des examens professionnels et les annonces relatives à leurs résultats ;
- aux annonces d'appel à candidature aux postes de responsabilité et aux emplois supérieurs et de la liste des candidats admis pour passer le concours et aux résultats y afférents ;
- aux **rapports, programmes, communiqués et études** dont dispose l'institution ou l'organisme ;
- aux **statistiques économiques et sociales** ;
- aux **informations relatives aux sociétés**, notamment celles détenues par les services du registre central du commerce ;
- aux **informations garantissant une concurrence libre**, loyale et légale.



Quelques portails offrant l'accès à l'Information publique

Textes juridiques et réglementaires

- www.sgg.gov.ma : Portail du Secrétariat Général du Gouvernement: accès à tous les textes juridiques publiés depuis 1913 à ce jour.
- www.adala.justice.gov.ma: Portail du ministère de la justice.
- <http://www.parlement.ma>: projet de loi

Finances publiques

- www.emploi-public.ma: informations et données relatives au recrutement et accès aux emplois supérieurs et poste de responsabilité
- [e-finance](http://www.e-finance.ma): Informations et les données à caractère financier,
- www.marchespublics.gov.ma : données sur les appels d'offres de l'Etat avec soumission en ligne aux appels d'offres publics, les enchères et achats groupés
- <http://www.pncl.gov.ma>: données sur les collectivités territoriales

Enquêtes et statistiques

- www.data.gov.ma : Site Web de données sur les données ouvertes
- [www.Electionselecotorales.ma](http://www.electionselecotorales.ma) : Données sur les résultats détaillées des élections
- <http://www.pncl.gov.ma>: données sur les collectivités territoriales
- <https://www.hcp.ma>: statistiques nationales, métadonnées, enquêtes

Services publics

- www.service-public.ma: Portail Service-Public.ma : toute l'information utile sur les procédures et télé services publics.
- www.tax.gov.ma: offre toute l'information sur la fiscalité marocaine et permet la déclaration et le paiement des impôts
- www.consulat.ma: mise en ligne des services consulaires dans tous les consulats du Maroc dans Monde



Royaume du Maroc

Ministère de l'Économie et des Finances

العربية | ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ | Français | English | Español

Rechercher... e-Services Sélectionnez Formulaires Sélectionnez

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | NOS MÉTIERS | VOUS ORIENTER | CONTACT

A- A+ Imprimer

Loi de finances et Budget

- ▶ Loi de Finances 2019
- ▶ Budget citoyen
- ▶ Loi de Finances 2018
- ▶ Loi de Finances par année
- ▶ Budget Sensible au Genre
- ▶ Référentiel
- ▶ Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques
- ▶ Lois de Règlement

e-Services

Sélectionnez ▼

Loi de finances 2019

Corps de la Loi de Finances 2019

- Version en arabe
- Version en français

Discussion du Projet de Loi de Finances 2019 devant les deux Chambres du Parlement.

- Discours de M. le Ministre de l'Économie et des Finances à l'occasion de la présentation du Projet de Loi de Finances 2019 (en arabe)

Rapports et notes accompagnant le Projet de Loi de Finances 2019

(arabe)

Projet de Loi de Finances 2019

de la Loi de Finances 2019

er, (Synthèse)

et Entreprises Publics, (Synthèse)

tat Gérés de Manière Autonome (SEGMA), (Synthèse)

aux du Trésor

les, (Synthèse)

(Synthèse)

les résultats tenant compte de l'aspect Genre, (Synthèse)

imaines, (Synthèse)

- Rapport sur la Compensation
- Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement
- Note sur la répartition régionale de l'investissement, (Synthèse)
- Note sur les dépenses relatives aux Charges Communes





المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
KINGDOM OF MOROCCO

Service-Public.ma
Votre partenaire pour les démarches administratives

A propos du site | e-Participation | Plan du site | Newsletter

العربية English TCM

Recherche
Recherche avancée

Marocains résidents | Marocains du monde | Etrangers au Maroc | Affaires

Comment procéder si...

- Je me marie
- J'attends un enfant
- J'ai un décès dans la famille
- J'achète/je construis un logement
- Je veux obtenir un permis de conduire
- Je crée mon entreprise
- Je veux investir

Tous les événements

Annuaire

- Annuaire de l'administration
- Sites internet publics
- Adresses utiles
- Centres d'appels

MAP إدارتي
Maps.Service-Public.ma

Emplois publics

Concours de recrutement et postes de responsabilité

Guide des procédures administratives



Twitter Facebook T+ T+

Papiers

Etat civil, Carte nationale d'identité, Passeport ...

Plus

Famille

Mariage, Livret de famille, Naissance ...

Plus

MRE

Papiers individuels, Famille, Douane

Plus

Résidents étrangers

Acquisition de la nationalité marocaine ...

Plus

Investir

Accès au foncier de l'Etat, Par secteur d'activité

Plus

Vie d'entreprise

Créer, Gérer, Cesser

Plus

Fiscalité particuliers

Déclarations, Attestations, Demandes

Fiscalité professionnels

Personnes morales, Personnes physiques

Actualités

Lancement des candidatures pour le Prix National de l'Administration Electronique e-mtiaaz 2018.
Le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique annonce le lancement des candidatures pour le Prix National de l'Administration Electronique e-mtiaaz 2018. 04/07/2018

Lancement du portail Chikaya.ma
Le ministère de la Réforme de l'Administration et de la fonction publique lance le portail national des réclamations www.chikaya.ma 08/01/2018

Toute l'actualité

Services en ligne

Note de renseignement en ligne de l'agence urbaine de Rabat - Salé

Résultats des commissions de l'Agence Urbaine de Rabat-Salé

Etat civil en ligne (watiqa)

Demande de passeport



Publication proactive: www.emploi-public.ma



A propos du portail | Plan du portail | العربية

Emploi-Public.ma

التشغيل العمومي

Le portail des emplois publics

ROYAUME DU MAROC
KINGDOM OF MOROCCO

Emploi Public

CONCOURS
EMPLOIS SUPÉRIEURS
POSTES DE RESPONSABILITÉ
EXPERTS
MOBILITÉ
EAP
SERVICES

	Publié le	Dernières annonces
	21/01/2019	Avis de concours de recrutement de PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSISTANT (5 postes) au Université Chouaib Doukkali - El Jadida
	21/01/2019	Avis de concours de recrutement de PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSISTANT (4 postes) au Université Chouaib Doukkali - El Jadida
	21/01/2019	Avis de concours de recrutement de PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSISTANT (2 postes) au Université Chouaib Doukkali - El Jadida
	21/01/2019	Avis de concours de recrutement de PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSISTANT (4 postes) au Université Chouaib Doukkali - El Jadida
	21/01/2019	Appel à candidature pour le poste Chefs de Départements (Contractuels) (5 postes) au Agence du Développement Digital (pour tous les fonctionnaires)
	21/01/2019	Publication de la liste des convoqués pour l'entretien oral du concours de recrutement d'un Technicien de 3ème grade ~ Echelle 9 (1 poste) au Institut Pasteur
	21/01/2019	Publication de la liste des résultats pour le concours de recrutement d'un recrutement du personnel administratif et technique (6 postes) au Université Hassan II Ain Chock - Casablanca
	21/01/2019	Appel à candidature pour le poste Directeur général des services et directeur des affaires de la présidence et du conseil (conseil provincial de benslimane) (2 postes) au Province de Benslimane
	21/01/2019	Publication de la liste des convoqués pour l'appel à candidature pour le poste Directeur des Services (1 poste) au Province Zagora
	21/01/2019	Publication de la liste des résultats pour le concours de recrutement d'un Inspecteur du travail de 2ème grade ~ Echelle 11 (10 postes) au Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle

[» Premier](#)
[« Précédent](#)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 ...
[Suivant](#)
[« Dernier](#)

Recherche Concours

- Services de l'Etat
- Collectivités territoriales
- Etablissements et Entreprises publiques

Chercher

Réservé à l'Administration

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Entrer

[Pour vous inscrire »](#)

Suivi des concours

Par courrier électronique

Service-Public.ma

Votre partenaire pour les démarches administratives

Statistiques du site

Poser une question

3737

0802003737



ROYAUME DU MAROC
Secrétariat Général du Gouvernement

Accueil | Le SGG | Législation | Professions réglementées | Associations | Commission nationale de la commande publique | العربية

VOUS ÊTES ICI: Accueil

E-services

- Bulletin Officiel Electronique
- Conseils des ministres et du gouvernement
- Autorisations Exercice Professions réglementées
- Projets de textes législatifs et réglementaires
- Avis Juridiques Commission nationale commande publique
- Espace Associations

Documentaire


- Codes et textes de lois
- Conventions et accords internationaux
- Circulaires
- Publications de la documentation juridique marocaine
- Projets de textes diffusés aux membres du gouvernement
- Archives actualités

Liens utiles + Plus

Royaume du Maroc
le Chef du Gouvernement

المملكة المغربية
رئيس الحكومة

A la une



Monsieur Mohamed HAJOUI, Secrétaire Général du Gouvernement, reçoit S.E. Monsieur Abdullatif Ali Al-Yahya, Ambassadeur de l'Etat du Kuwait au Royaume [Suite](#)

Actualités Archives actualités

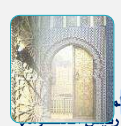
Ordre du jour - 21/01/2019
L'ordre du jour du conseil de Gouvernement du 24 Janvier 2019
[Suite](#)

Liste des avant-projets - 17/01/2019
Réponse du Ministère de l'Energie, des mines et du Développement Durable aux commentaires du public, concernant le projet de décret n° 2-17-746 relatif à l'audit énergétique obligatoire et aux organismes d'audit énergétique
[Suite](#)

Compte rendu - 10/01/2019
Le compte rendu du conseil de Gouvernement du 10 Janvier 2019
[Suite](#)

Liste des Avant-projets - 09/01/2019
La commission chargée de la publication des projets de textes instituée par le décret n° 2-09-229 du 25 Joumada I 1430 (21 mai 2009) instituant une procédure de publication des projets de textes... [[->](#)]
[Suite](#)

Vient de paraître - 05/01/2019
Au bulletin officiel



www.pncl.gov.ma/fr/EtatscomptablessetfinanciersdesCollectivitesTerritoriales/Pages/default.aspx

Aide | plan du site | النسخة العربية

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PORTAIL NATIONAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Accueil | Discours et Messages Royaux | Actualités | Bulletin Officiel | Publications | Agenda | Adresses Utiles | Qui Sommes Nous

Etats comptables et financiers des

Données sur les Collectivités Territoriales

Espace Privé

Identifiant :

Mot de passe :

Valider

Menu principal > Etats comptables et financiers des Collectivités Territoriales

Etats Comptables et financiers des Collectivités Territoriales

Dans le cadre du renforcement de la transparence et de l'ouverture des Collectivités Territoriales, celles-ci sont tenues de publier leurs états comptables et financiers au niveau du Portail National des Collectivités Territoriales et ce, conformément aux dispositions des lois organiques notamment l'article 249 de la loi organique n°111.14 relative aux Régions, l'article 219 de la loi organique n°112.14 relative aux Préfectures et Provinces et l'article 275 de la loi organique 113.14 relative aux Communes ainsi que de leurs décrets d'applications (Décret n° 2.17.288, Décret n° 2.17.289 et Décret n° 2.17.290 du 9 juin 2017).

Région	Préfecture/Province	Collectivité territoriale	Années écoulées	Année en cours
Oriental		Région l'Oriental	ECF 2019	ECF 2020
	Berkane	Commune d'Ahfir	ECF 2018	
	Guerssif	Commune Guerssif	ECF 2018	
	Nador	Commune Beni sidal Louta	ECF 2018	
	Deryouch	Commune Ain Zahra	ECF 2018	
	Deryouch	Commune Tifriste	ECF 2018	



Browser address bar: <https://www.hcp.ma>

المملكة المغربية
المنذوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Accueil | Publications | Conférences | RGPH 2014 en tableaux | RGPH 2014 en cartes | Comptes nationaux | Métadonnées

Open Data | Bases de Données Statistiques | Plateforme des ODD | Cohérences des ODD | Simuler votre temps | Inventaire Communal Rural

فيلم مؤسساتي حول التنمية المستدامة بالمملكة المغربية

Recherche Recherche avancée

HORLOGE DE LA POPULATION 36,055,407 GMT:13/10/20 13:16:25

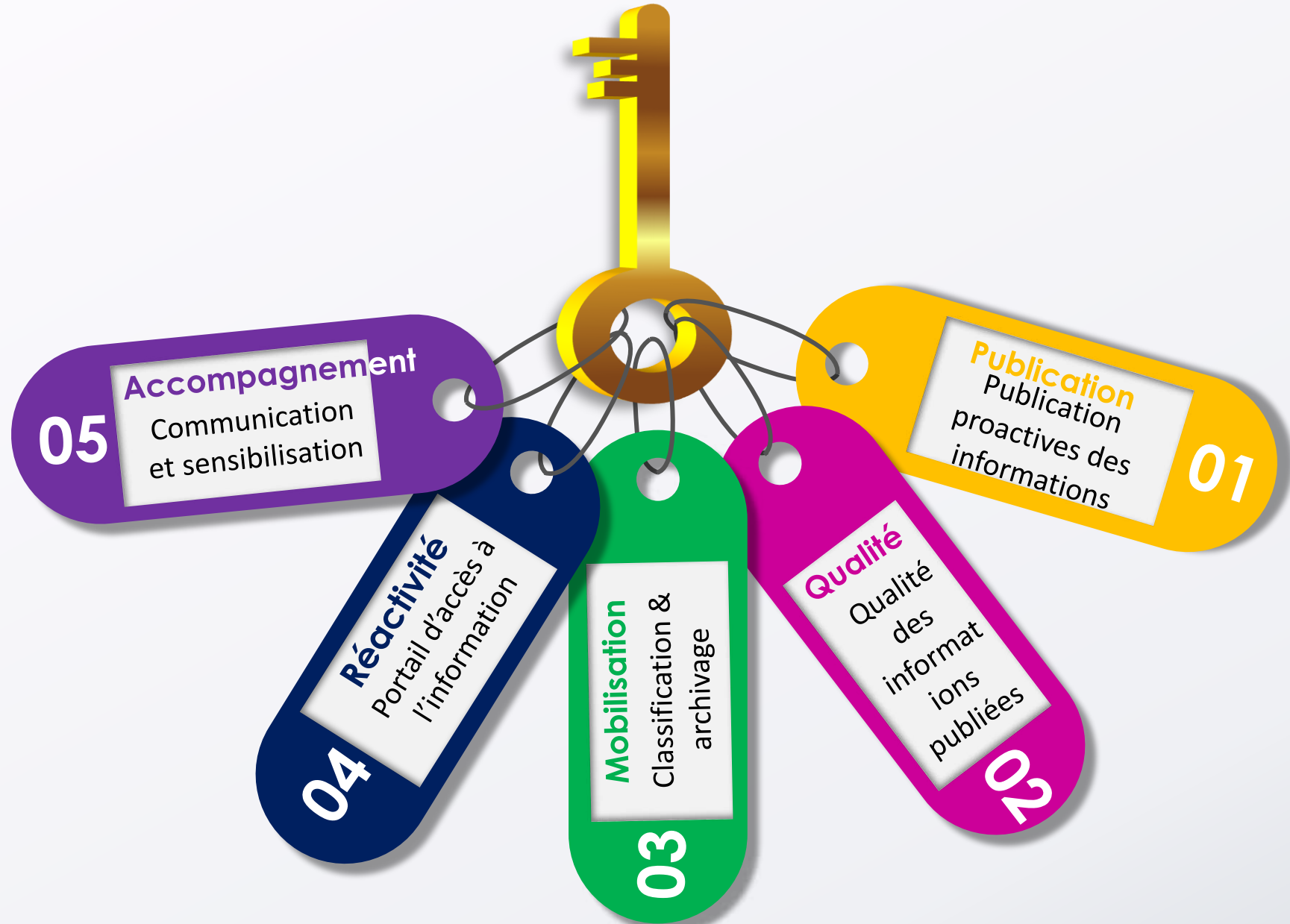
INDICATEURS & AGRÉGATS
ETUDES

Les Brefs du Plan

Tout surligner | Respecter la casse | Respecter les accents et diacritiques | Mots entiers | Occurrence 1 sur 20



Facteurs clés de succès du DAI



Merci pour votre attention



Contact

Hatim MOURADI

**Chef de la division de l'innovation et des programmes de modernisation
Direction de la modernisation de l'Administration
Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'Administration
- Département de la réforme de l'Administration -
Tél : +212 608858146
E-mail: h.mouradi@mmsp.gov.ma**